



Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON



Rapport d'activité 2014
Prévisionnel 2015



Commune de Saint-Jac-Sagris



Janvier 2015

Rédaction : **Pauline BERNARD**

Relecture : **Maxime GAYMARD**

Crédits photographiques : **CEN L-R
Cristofani / Coeurs de Nature / SIPA**

SOMMAIRE

La RNR des gorges du Gardon, petits rappels	1
Les gorges du Gardon à Sanilhac, une Réserve Naturelle Régionale	2
Un patrimoine naturel exceptionnel	3
La Réserve en action	4
L'année 2014 en quelques pages	3
Avancement global du programme d'actions	3
Conservation, gestion et suivi des habitats naturels et de espèces	3
Communication, accueil et pédagogie	6
Maintenance des équipements	7
Partenariat, réseaux	7
Réglementation, police de la nature	8
Gestion administrative et financière	8
Bilan financier	9
Grandes orientations pour 2015	10
Rédaction du nouveau plan de gestion 2016-2020	10
Conservation, gestion et suivi des habitats naturels et de espèces	11
Communication, accueil et pédagogie	12
Maintenance des équipements	12
Partenariat, réseaux	12
Réglementation, police de la nature	12
Budget prévisionnel	13
Abréviations utilisées	14



La RNR des gorges du Gardon, petits rappels

Les gorges du Gardon à Sanilhac, une Réserve Naturelle Régionale

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des gorges du Gardon est située dans le département du Gard, sur la seule commune de Sanilhac-Sagriès, entre Nîmes et Uzès. D'abord classée Réserve Naturelle Volontaire en 2001, elle devient Réserve Naturelle Régionale en 2007 suite à la loi "Démocratie de proximité". Son périmètre est plus tard agrandi pour atteindre **491 hectares**, ce qui donne lieu à un **nouveau classement en 2009, pour une durée de 10 ans**.

Etant une Réserve Régionale, c'est le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon qui est l'autorité de tutelle. Il a confié la co-gestion de cet espace aux deux propriétaires des terrains classés : **la commune de Sanilhac-Sagriès, et le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)**. La gestion est encadrée par un **plan de gestion**, qui a une validité de 4 ans. Le **Comité Consultatif**, groupe de partenaires défini par le Conseil Régional ayant pour rôle d'examiner tout sujet relatif au fonctionnement de la Réserve, est également régulièrement consulté (au moins une fois par an) sur les différents aspects des programmes d'actions annuels.

Un patrimoine naturel exceptionnel

La Réserve abrite **35 habitats naturels**. Elle est la seule Réserve Naturelle en Languedoc-Roussillon, avec la Réserve de Combe Chaude, à préserver les milieux méditerranéens de garrigues, chênaie verte, pelouses sèches et cours d'eau méditerranéens.

Deux espèces végétales de la Réserve sont protégées au niveau national : l'Hétéropogon contourné et la Gagée de Granatelli. Mais il ne faut pas négliger les 730 autres espèces végétales présentes !

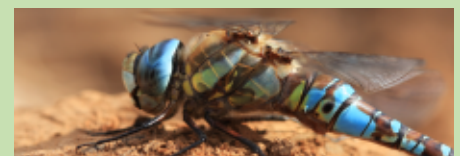
L'Aigle de Bonelli est une espèce protégée car fortement menacée, dont un couple niche sur la Réserve. Au total, **près d'une centaine d'espèces d'oiseaux nichent sur le site ou le fréquentent**.

Dans les grottes, plus de **dix espèces de chauves-souris** peuvent être observées, toutes protégées. Ailleurs, d'autres mammifères comme le Castor, la Loutre ou la Genette sont discrets et difficiles à observer, mais les traces de leur présence ne manquent pas : bois rongés, empreintes,...

Le Lézard ocellé, protégé au niveau national, est l'emblématique représentant du groupe des **reptiles de la Réserve, qui compte près de dix espèces**. La présence de **cinq espèces d'amphibiens** est évidente au printemps lorsque leurs chants résonnent dans les gorges.

En longeant la rive, une **trentaine d'espèces de poissons** peuvent être comptés, comme l'Anguille, espèce protégée.

Les insectes et les araignées représentent les deux plus grands groupes faunistiques sur la Réserve. On compte environ **300 espèces différentes d'araignées, 90 de papillons de jour, 40 de libellules et 70 d'orthoptères**. Plusieurs espèces sont protégées au niveau national. Ces groupes sont très étudiés sur la Réserve et de nouvelles espèces sont régulièrement observées sur le site.



La Réserve en action

La Réserve Naturelle des gorges du Gardon a trois grandes missions :

Protéger : Des inventaires et des suivis de la faune et de la flore sont menés sur le site afin de connaître les espèces présentes, leur répartition, leurs exigences écologiques, et ainsi pouvoir mieux les protéger. Le garde renseigne les visiteurs et usagers de la Réserve sur la réglementation et en cas d'infraction, une verbalisation pourra être appliquée.

Gérer : La forêt méditerranéenne de chêne vert est laissée en libre évolution pour obtenir une forêt mûre, rare dans la région. La restauration des pelouses sèches méditerranéennes, abritant une biodiversité patrimoniale, est menée sur 25 ha (débroussaillage mécanique, pâturage).

Sensibiliser : Des balades accompagnées et des conférences sont organisées pour le grand public. Des animations sont réalisées auprès des élèves de l'école du village.



La mise en oeuvre du plan d'actions de la Réserve est assurée par une équipe aux compétences complémentaires. La conservatrice est en charge de la gestion technique, administrative et financière de la Réserve. Le garde-techniciens et la technicienne réalisent des inventaires de la faune et de la flore du site et font respecter la réglementation. Toute l'équipe est mobilisée pour les actions de sensibilisation.

Des **partenaires techniques** sont par ailleurs indispensables pour mener une gestion cohérente et pertinente à l'échelle du territoire de la Réserve et à l'échelle du massif du Gardon. La Réserve des gorges du Gardon compte **8 partenaires techniques réguliers** (d'autres partenaires peuvent intervenir de manière plus occasionnelle):



l'Association Spéléologique Nîmoise, association locale ;



l'Office National des Forêts ;



le Centre Ornithologique du Gard, association locale;



l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage ;



le Département du Gard, propriétaire de terrains attenants à ceux classés en Réserve ;

la Société communale de Chasse de Sanilhac-Sagriès ;



la Fédération Départementale de Pêche du Gard, disposant des baux de pêche sur les terrains en Réserve;



Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, chargé de la protection et de la mise en valeur de l'ensemble des gorges.

La Réserve a également disposé jusqu'à présent de partenaires financiers réguliers:



la Région Languedoc-Roussillon ;



l'Etat (par la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ;



le Département du Gard ;



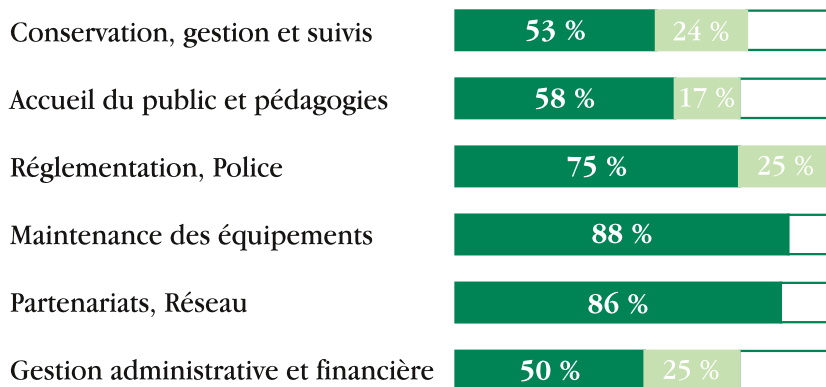
L'Europe

D'autres partenaires financiers peuvent également intervenir ponctuellement (fondations, ...).

L'année 2014 en quelques pages

Avancement global du programme d'actions

Dans son ensemble, le programme d'actions est finalisé à 61 %. De plus, 19 % des actions sont en cours de finalisation (achèvement prévu au premier trimestre 2015). Les actions restantes, représentant 20% du programme n'ont pas été menées car elles ne se sont finalement pas avérées nécessaires (comme "Informer la DRAC des découvertes archéologiques" en l'absence de découverte), ou bien du fait d'un réajustement de programmation par manque de moyens techniques ou financiers en cours d'année. **Le taux de réalisation est donc satisfaisant.** Il est représenté par catégorie d'actions ci-dessous



En vert foncé est représenté le pourcentage d'actions finalisées, en vert clair le pourcentage d'actions en cours de finalisation et en blanc la part d'actions non réalisées.

En 2014, l'équipe de la Réserve était renforcée. Après un service civique de 6 mois à la Réserve en 2013, Cyrielle Bernard a rejoint les rangs de l'équipe au poste de technicienne le 1^{er} Août 2014, pour un an. Par ailleurs, 4 stagiaires (entre avril et août) et plusieurs bénévoles ont participé à la mise en oeuvre des actions en 2014.

Conservation, gestion et suivis des habitats naturels et des espèces

MILIEUX SOUTERRAINS

Depuis 2007, les accès à la grotte Saint-Vérédème, traversée par un sentier de randonnée très fréquenté, sont fermés pendant deux périodes clef du cycle de vie des chauves-souris : la reproduction et l'hivernage. A l'issue des sept premières années de mise en oeuvre de cette mesure, **il est possible d'affirmer l'effet positif de celle-ci pour certaines espèces de chauves-souris.** Elles s'installent plus bas dans la cavité, signe qu'elles ne se cachent pas et qu'elles sont donc peu dérangées. La grotte est également un site de "swarming" (moment de rencontre et d'accouplement).

Deux cavités (le Gaye et la Clastre) ont été visitées plusieurs fois dans l'année par des spéléologues qui y ont relevé des **données biologiques et climatologiques.** La synthèse des données issues des 4 années consécutives de suivi sera effectuée en 2015.

Enfin, un expert karstologue a débuté une étude sur la cavité de Barbegrèze. Son rapport intermédiaire révèle une **cavité modèle en région. Elle a une structure particulière et est extrêmement riche en indices** permettant de retracer sa naissance, son évolution et de faire le lien avec les événements qui ont formés les gorges.



MILIEUX OUVERTS

Le secteur de la Grand Terre a été entretenu par **débroussaillage mécanique**. En parallèle, les co-gestionnaires ont recherché des possibilités **d'augmenter la pression de pâturage** sur les secteurs en cours de restauration mais ne sont pas encore parvenus à une solution applicable dans l'immédiat.

L'ouverture programmée d'une combe en faveur des rhopalocères a été annulée pour cause de manque de moyens financiers.

Le **suivi floristique des pelouses en cours de restauration** a été effectué comme chaque année depuis 10 ans. Ce **suivi écologique** est complété par un **suivi photographique**. Cette année, une partie des secteurs en cours de restauration a pu être photographié par un **drône**. Cette opportunité a permis aux co-gestionnaires d'entrevoir **les avantages offerts par cette technologie** : haute précision, vue d'ensemble, vision de secteurs non accessibles, traitement informatique des images, etc.

Les cinq stations de **Heteropogon contourné** (espèce végétale protégée), ont été suivies comme chaque année depuis 8 ans. Cette année, les crues du Gardon ont légèrement endommagé une station, mais globalement, **les populations présentes sur la Réserve se maintiennent dans le temps**.

La station de **Gagée de granatelli** (espèce végétale protégée) a également été étudiée. L'état des lieux initial remontait à 2009. En 2014, une forte régression des populations a été observée très probablement à cause de la fermeture du milieu. Les gestionnaires ont donc procédé à un **débroussaillage manuel léger des stations**.

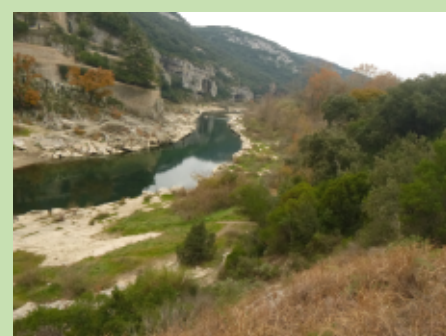
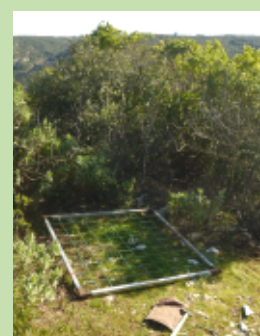
Le protocole de suivi des oiseaux a été mis en oeuvre pour la 4^{ème} année consécutive par le Centre Ornithologique du Gard. **L'analyse des données, en 2015, portera sur les 4 années consécutives de suivi**.

Enfin, l'année 2014 a marqué l'initiation d'un **suivi du Lézard ocellé**. Un protocole a été élaboré et testé. L'application annuelle de ce protocole, permettra à terme de mieux connaître la répartition de l'espèce sur le site.

FALAISES

Le périmètre de la Réserve recoupe celui d'un **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)** prenant effet chaque année, du 15 janvier au 30 juin. Il interdit toute pénétration dans son emprise afin de préserver la quiétude d'un couple d'Aigle de Bonelli, en période de reproduction jusqu'à l'envol des jeunes. L'emprise de l'APPB est matérialisé par 5 panneaux installés en janvier, puis retirés en juin.

Parallèlement, le Syndicat Mixte des gorges du Gardon effectue **le suivi et la surveillance du couple d'Aigle de Bonelli** cantonné à la Réserve. En 2014, ce travail a permis : de caractériser deux dérangements pendant la période d'incubation (passage d'un avion rafale et divagation de chiens de chasse) et d'observer la ponte et l'éclosion de deux oeufs. Les poussins ont malheureusement disparu à moins d'un mois et la cause de leur disparition reste inconnue.



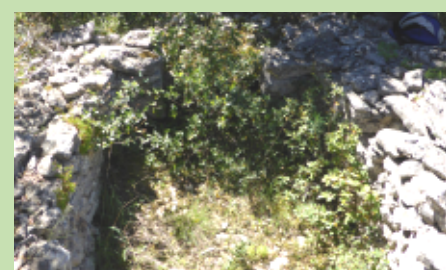
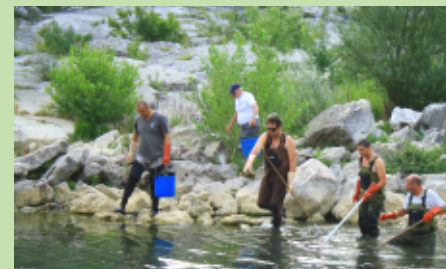
MILIEUX AQUATIQUES ET RIVULAIRES

La FDP 30 a réalisé une **pêche électrique** à la Baume, dans le but de constituer un inventaire des vertébrés aquatiques. Les données sont en cours de traitement.

Trois épreintes (crottes) de Loutre ont pu être observées. La Loutre est donc présente sur le site qui pourrait être en cours de colonisation ou simplement un secteur de passage.

Un premier inventaire (non exhaustif) des espèces végétales exotiques envahissantes a été mené par des élèves du BTS GPN des cours Diderot de Montpellier. La Réserve est pour l'instant faiblement occupée par des espèces envahissantes. Les co-gestionnaires ont donc **un rôle fondamental de veille** pour être en mesure d'aviser au plus vite si nécessaire.

Un petit chantier bénévole a permis le **nettoyage d'un kilomètre de berges des déchets** déposés à la suite des fortes pluies de la fin septembre.



TOUS TYPES DE MILIEUX

Les suivis des papillons de jour, d'orthoptères et de libellules ont été réalisés dans différents types de milieux, afin de **caractériser la structuration des peuplements en fonction des types de milieux sur la Réserve et l'évolution de ces peuplements au cours du temps**. Ils permettent par ailleurs d'**alimenter les bases de données régionales** (SINP et INPN).

Une étude particulière menée par l'ONF a pris fin en 2014. Elle a porté sur les **coléoptères saproxyliques** (insectes dépendants de bois mort, qui occupent en forêt des fonctions indispensables à la régénération de celle-ci). L'étude de ces espèces nous renseigne sur "l'état de santé" de la forêt. En trois années d'inventaire, on estime connaître la quasi-totalité des espèces présentes : **129 espèces appartenant à 30 familles différentes**. Les peuplements forestiers de la Réserve ne présentent pas aujourd'hui un caractère particulièrement remarquable, du fait de leur jeune âge. Cette étude souligne toutefois **l'importance de laisser vieillir la forêt, pour permettre à terme à la biodiversité de s'exprimer pleinement**.

Parallèlement l'inventaire des araignées est encore en cours. 20 espèces nouvelles ont été observées en 2014. Une telle pression d'observation sur ce groupe faunistique dans un site protégé est rare. Il faut souligner **la forte contribution de la Réserve à la connaissance de ce groupe à l'échelle des gorges du Gardon, du Département et même de la France**.

PATRIMOINE CULTUREL

Dans le cadre de l'Opération Grand Site, le SMGG a entrepris en 2014 la **restauration des peintures de la Chapelle Saint-Vérédème** après avoir, en 2013, restauré la toiture de celle-ci.

Des élèves de l'IUT de Génie Civil de Nîmes ont travaillé à la topographie d'un ensemble de vestiges de cabanes de bouscatiers et d'enclos de bétail. Leur travail offre **un plan précis des installations actuellement bien cachées dans la garrigue, qu'il pourrait être intéressant de mettre en valeur dans le cadre d'opérations pédagogiques futures**.

Communication, accueil et pédagogie

ANIMATIONS

Un total de **18 évènements (balades accompagnées et conférences)** ont été réalisés, en régie ou en collaboration avec des partenaires, auxquels **271 personnes ont participé**. Les thèmes ont été variés : oiseaux, flore, insectes, araignées, amphibiens, ou encore histoire et patrimoine culturel. Ces animations s'inscrivent dans des évènements départementaux voir nationaux (Fréquence Grenouille, Escapades Nature, la Fête de la Nature, Avril en Balade). La nouveauté de 2014 réside dans **une collaboration avec le musée Georges Borias d'Uzès pour une animation dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie**.

Pour la première fois depuis sa création, la Réserve est intervenue auprès des élèves de **l'école primaire de Sanilhac-Sagriès**. 18 élèves ont suivi trois séances au cours desquelles ils ont découvert la Réserve, son rôle, sa réglementation, avant d'en apprendre plus sur les papillons (cours théorique, élevage de papillons en classe, sortie nature).

PERMANENCE D'ACCUEIL DU PUBLIC

La permanence d'accueil du public s'est déroulée sur **40 jours**, de manière plus intense en période estivale. **Le nombre de visiteurs a presque doublé** par rapport à 2013. Cela peut s'expliquer par une réorganisation de l'espace d'accueil : installation de pancartes temporaires en face de la boulangerie pour inciter les visiteurs à venir à l'accueil ainsi que d'une table proposant une documentation en libre service. Dans l'espoir d'amplifier ce phénomène en 2015, **de nouveaux panneaux mobiles de grande taille (Roll-Up) ont été conçus** et seront installés sur la place.

Le projet de Maison de Réserve a été pour sa part repoussé, le souhait de la nouvelle municipalité étant d'installer un lieu d'accueil très visible, et ainsi d'abandonner le projet de réhabilitation de la grange située derrière la Mairie et peu visible. L'utilisation de l'actuel foyer communal de Sanilhac comme lieu d'accueil est de nouveau d'actualité.

OUTILS DE COMMUNICATION

Les **pages Internet de la Réserve ont fait peau neuve** en 2014. Hébergées par le site du CEN (http://www.cenlr.org/gerer/sites/RNRGG_presentation), elles sont maintenant structurées pour fournir un maximum d'information aux visiteurs du site : présentation de la Réserve et actualités, patrimoine, animations, publications diverses. Les pages de la Réserve ont comptabilisé **880 vues** en 2014.

L'exposition sur les milieux souterrains en projet depuis 2 ans a enfin été éditée : 12 panneaux accompagnés de livrets détaillent des thématiques en lien avec les milieux souterrains (leur histoire, leur richesse, leur fragilité) et la pratique de la spéléologie. Cette exposition pourra être utilisée dans le cadre de l'organisation de conférence ou d'autres évènements.



Maintenance des équipements

Plusieurs équipements ont nécessité une maintenance suite à des actes de vandalisme :

- les **systèmes de fermeture de la grotte Saint-Vérédème**, réparés en mai, ont été de nouveau vandalisés en juin. La fermeture est aujourd'hui assurée par un système de cadenas et de chaînes
- les **barrières matérialisant les entrées de la Réserve**
- des éléments de **signalétique réglementaire et directionnelle**.

Les crues du mois d'octobre ont conduit à l'**écroulement d'une portion du sentier de randonnée de la Baume** en bords de berges, que les co-gestionnaires, en collaboration avec le SMGG ont restauré pour maintenir possible l'accès au site de la Baume.

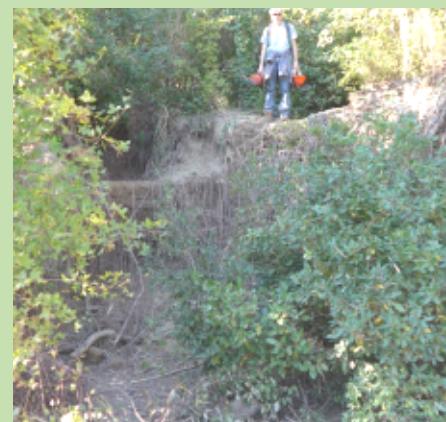
Le piste DFCI B127, traversant la Réserve sur un peu plus de 3 km a été mise aux normes en début d'année. Les travaux ont été menés par les maîtres d'ouvrage (Communauté de Communes Pays d'Uzès, Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise) sans consultation des co-gestionnaires ni prise en compte du contexte local. Ces derniers ont **fait part de leur incompréhension aux maîtres d'ouvrage et ont relayé la parole des habitants du village**, également étonnés de la manière dont avaient été menés les travaux. **Une information précise a été faite aux maîtres d'oeuvre** sur la réglementation des différents outils de protection des gorges du Gardon et **un accord a alors été trouvé pour la mise en œuvre des prochains travaux d'entretien de la piste**.

Partenariat, Réseau

La collaboration des co-gestionnaires avec leurs partenaires est parfois formalisée par une convention, c'est le cas avec la Fédération Départementale de Pêche par exemple. En 2014, **une convention entre la Société Communale de Chasse et les co-gestionnaires a été signée, après mise à jour des baux de chasse**. Cette convention aborde les aspects de circulation et de stationnement des véhicules de chasseurs sur la Réserve, ainsi que plus globalement les modalités d'échanges et de bonne collaboration entre la Réserve et la Société de Chasse.

Les co-gestionnaires de la Réserve sont impliqués dans la vie du réseau des Réserves Naturelles (www.reserves-naturelles.org) et du réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon (www.enplr.org). **Ces réseaux sont essentiels car ils offrent échanges d'expérience, veille et prospective, permettant aux co-gestionnaires d'être plus efficaces dans leur travail.**

En 2014, la Réserve des gorges du Gardon a accueilli une formation à destination des gestionnaires d'espaces naturels : "Penser ses liens au territoire". Cette formation a mis en évidence beaucoup de **points à améliorer dans la gestion de la Réserve pour faciliter son appropriation par les acteurs du territoire et les liens avec ceux-ci.**



Règlementation, police de la nature

POLICE DE LA NATURE

L'agent assermenté de la Réserve a cette année réalisé un total de **8 journées de tournée entre mars et octobre, dont 1 journée en collaboration avec l'ONF**. Parallèlement, des procès verbaux ont été dressés pour **stationnement interdit** au sein de la Réserve et pour **création non autorisée de chemins**.

Le projet d'installation d'une garderie équestre, pourtant extrêmement intéressant (facilité de déplacement de l'agent, facilité du contact avec les visiteurs, aspect écologique,...) a été mis de côté pour cause de manque de moyens financiers.

DEMANDE D'AUTORISATION

Les co-gestionnaires de la Réserve ont été sollicités par un professeur de collège en charge de l'organisation de la finale du Raid Nature des collégiens Gardois se déroulant dans les gorges du Gardon. Il s'agissait d'un évènement sportif de petite ampleur se tenant dans un cadre strictement scolaire. Le professeur a souhaité programmer cet évènement de manière à respecter les enjeux du site et a mis un point d'honneur à mener les différentes demandes d'autorisation. **Les co-gestionnaires ont accompagné cette démarche et ont organisé une intervention la veille de l'épreuve se déroulant sur la Réserve, afin de rappeler aux élèves les enjeux du site et leur rôle dans le respect de ceux-ci à travers un comportement exemplaire.**

Par ailleurs, les co-gestionnaires ont mené des demandes d'autorisation pour la réalisation de petits travaux sur le site.



Gestion administrative et financière

Le Comité Consultatif s'est réuni le jeudi 11 décembre 2014 afin d'aborder le bilan technique et financier de l'année 2015 et la programmation et le budget prévisionnel de l'année 2015. Les co-gestionnaires avaient donc majoritairement la parole, mais de nombreux échanges ont également eu lieu avec les différents partenaires présents. **Ces échanges permettent d'approfondir et discuter certains résultats d'études ou certaines actions entreprises mais également d'offrir de nouvelles pistes de travail. C'est un moment clé dans une année de gestion de Réserve.**

Bilan financier

En 2014, le budget total s'élève à 134 070 € dont 84 % de frais de fonctionnement et 16 % de frais d'investissement.

La part d'intervention de la Région, qui s'élève à 70 % du budget global, prend en compte la réaffectation du coût, pour l'année 2014, de l'inventaire des coléoptères saproxyliques voté en 2012 pour 3 ans.

Les contributions volontaires correspondent à des participations bénévoles et des avantages en nature (prêt de locaux, de matériel, etc.).

A titre informatif, les dépenses d'investissement effectuées en 2014 mais rattachées à des budgets d'années antérieures sont présentées en plus des dépenses d'investissement effectuées en 2014 rattachées au budget 2014.

CHARGES

Fonctionnement	112 949 €	84 %
Frais de personnel	66 661 €	
Frais fixes et petit matériel	26 357 €	
Frais de déplacement, restauration, hébergement	8 931 €	
Contributions volontaires	11 000 €	
 Investissement	 21 121 €	16 %
Services extérieurs 2014 (dont à venir)	18 776 €	
Achat de matériel	2 345 €	
Services extérieurs 2012 - 2013 (pour information)	24 284 €	
TOTAL	134 070 €	

PRODUITS

Région Languedoc-Roussillon	93 579 €	70 %
Etat	11 000 €	8 %
Fonds propres CEN L-R (Autofinancement)	12 075 €	9 %
Contributions volontaires	11 000 €	8 %
Département du Gard	4 000 €	3 %
RNF / Fondation du patrimoine	2 416 €	2 %
TOTAL	134 070 €	

Grandes orientations pour 2015

L'année 2015 présente un caractère particulier. Il s'agit d'une année charnière entre deux plans de gestion: le second plan de gestion 2010-2014 dont l'application a pris fin et le futur troisième plan de gestion 2016-2020 qui sera prochainement rédigé. De ce fait, les actions prévues en 2015 sont dans la continuité des actions figurant dans le précédent plan de gestion, mais ne s'inscrivent pas concrètement dans un programme directeur pluriannuel. Il s'agit : (i) d'actions de gestion qu'il serait incohérent de suspendre (suivi, actions de sensibilisation,...), (ii) de travaux ou études prévus en 2014 ayant pris du retard, (iii) de nouvelles actions ne nécessitant pas d'investissement particulier.

Etant données les incertitudes budgétaires pour l'année 2015 (voir partie "Budget prévisionnel"), la réalisation de certaines actions pourrait être compromise (plus de 100 jours sont ainsi concernés). Ces actions ne sont pas ici décrites dans le détail, et pour des questions de lisibilité, seules les grandes orientations sont décrites par thématiques d'actions.

Le programme d'action 2015 a été validé en comité consultatif lors de la réunion du 11 décembre 2014.

Rédaction du nouveau plan de gestion

Un plan de gestion est un document qui donne **les grandes orientations de gestion d'un espace naturel protégé sur 5 ans**. Il peut prendre des formes et structures variables selon les espaces naturels. Pour les Réserves, ce document doit être rédigé selon une méthodologie récemment mise à jour par Réserves Naturelles de France. Les co-gestionnaires bénéficieront d'une formation à l'application de cette méthodologie.

En amont, les co-gestionnaires devront réaliser **une évaluation du plan de gestion précédent**, afin de mettre en lumière les points forts et les points faibles de celui-ci. A ce sujet, la nouvelle méthodologie offre la possibilité de développer des indicateurs permettant de faciliter l'évaluation.

Le diagnostic initial du territoire, les objectifs à long terme de la gestion du site, les objectifs du plan de gestion et les actions devront être élaborés par les co-gestionnaires en collaboration avec les partenaires de la Réserve. En effet, l'objectif primordial est de poursuivre l'inscription de la Réserve dans son territoire par l'appropriation des enjeux et des valeurs qui y sont associées, par les acteurs locaux. **Le plan de gestion, afin d'être efficace et cohérent, devra être partagé.** Ainsi, les co-gestionnaires de la Réserve devront, pendant toute la durée de la phase d'élaboration du plan, réunir régulièrement les partenaires. **A l'issue de cette phase, le plan de gestion devra être validé par délibération du Conseil Régional, après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et du Comité Consultatif.**



Conservation, gestion et suivi des habitats naturels et des espèces

MILIEUX OUVERTS

Les actions concernant des milieux ouverts occuperont l'équipe de la Réserve pendant environ **50 jours**.

L'**entretien** de ces milieux, notamment par le pâturage, ainsi que l'**étude de la biodiversité** qui leur est associée (habitat, faune et flore) sont les deux grands types d'actions qui seront menées.

De nombreux **partenaires techniques** interviendront dans ces actions (CEFE-CNRS, Entreprise LAFONT, SMGG, Dynapop et COGARD).

FALAISES

C'est l'**Aigle de Bonelli** qui est majoritairement concerné par les actions portant sur les falaises, à travers la matérialisation de l'emprise de l'**APPB** et la **surveillance** du couple (par le SMGG), sur environ **60 jours**.

La faisabilité d'une **étude des genévriers** présents en falaises sera également étudiée.

MILIEUX AQUATIQUES ET RIVULAIRES

Les actions concernant les milieux aquatiques et rivulaires occuperont l'équipe de la Réserve pendant environ **17 jours**.

L'acquisition de connaissances sur le milieu aquatique concernera la **faune ichthyique** (en collaboration avec la FDP 30) et la **qualité de l'eau** (en collaboration avec l'ONEMA). Par ailleurs, une veille sera menée sur les **espèces exotiques envahissantes** et sur les **pollutions liées aux crues**, afin d'être en mesure de réagir en cas de besoin.

MILIEUX SOUTERRAINS

Le milieu cavernicole sera étudié par les partenaires habituels de la Réserve sur cette thématique, à savoir l'ASN (pour l'aspect biospéléologique et climatologique), le bureau d'étude Protée (pour le réseau de Barbegrèze spécifiquement) et le SMGG (pour le suivi de la cavité de la Baume Saint-Vérédème) sur environ **180 jours**.

MILIEUX FORESTIERS

Les milieux forestiers seront peu concernés par des actions en 2015. Seuls **7 jours** d'intervention sont prévus, en vue de **cartographier les objectifs de gestion** de ces milieux (maturation, rajeunissement, DFCI, etc.).

TOUS TYPES DE MILIEUX

Les actions d'**acquisition de connaissances sur l'entomofaune** occuperont l'équipe de la Réserve pour environ **130 jours**.

Par ailleurs, les gestionnaires souhaitent se rapprocher des **agriculteurs** possédant des parcelles attenantes à la Réserve pour mieux connaître leurs pratiques et envisager des partenariats.

Un travail sur les **parcelles privées** hors Réserve sera également mené pour en rechercher la maîtrise foncière ou d'usage.



Communication, accueil du public et pédagogie

L'accueil du public, la sensibilisation et l'information occuperont l'équipe de la Réserve pendant environ **117 jours**. Le programme d'animations annuel à destination du **grand public** sera élaboré et mis en oeuvre en collaboration avec des partenaires techniques (COGARD, ASN, Musée d'Uzès), et des interventions auprès des **scolaires** seront menées. Par ailleurs, une démarche de **rapprochement de la Réserve avec son territoire** sera entreprise, à travers la poursuite d'un accueil de manière régulière, l'organisation d'évènements à vocation de lien social et la création d'outils de communication.

Maintenance des équipements

Les actions se rapportant à cette thématique sont programmées de manière à pouvoir **réagir en cas de dégradation des différents équipements** : barrières, panneaux règlementaires et directionnels, station météorologique etc.

Partenariats, Réseaux

Les actions se rapportant à cette thématique occuperont l'équipe de la Réserve sur environ **27 jours**. Elles concernent l'implication de la Réserve dans les **réseaux** (Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon, Réserves Naturelles de France) ainsi que le maintien du lien et de la collaboration avec les **partenaires actuels** et le développement éventuel de **nouveaux partenariats techniques et financiers**.

Règlementation, Police

Cette thématique occupera l'équipe de la Réserve sur environ **25 jours**. Il s'agira principalement de mettre en oeuvre des **tournées de surveillance** du site, parfois en collaboration avec l'ONF ou l'ONCFS. Par ailleurs, il s'agira de préparer et accompagner **les démarches administratives** diverses en application de la réglementation de la Réserve et du Site Classé.



Budget prévisionnel

Les contributions volontaires correspondent à des participations bénévoles et des avantages en nature (prêt de locaux, de matériel, etc.).

Les contraintes financières en 2015 sont relativement prégnantes, du fait d'un désengagement de l'Etat du financement des Réserves Naturelles Régionales : baisse du budget de 9,3 % par rapport à 2014.

Le budget présenté ici correspond donc au scénario suivant : resserrement sur le maintien de deux postes, impossibilité du maintien du second poste de technicien de gestion sur la Réserve ouvert à l'été 2014 et charges d'investissement réduites.

Dans l'idéal, les co-gestionnaires souhaiteraient trouver des co-financements leur permettant de réaliser des actions d'investissements plus importantes et de maintenir le second poste de technicien de gestion.

En l'absence de co-financements complémentaires et dans le cas où les contributions sollicitées auprès des partenaires habituels seraient revues à la baisse, les co-gestionnaires seraient contraints de ne réaliser aucune action d'investissement.

CHARGES

Fonctionnement	110 860 €	
Frais de personnel	72 245 €	
Frais fixes et petit matériel	25 725 €	82 %
Frais de déplacement, restauration, hébergement	5 890 €	
Contributions volontaires	7 000 €	
Investissement	10 800 €	
Services extérieurs	8 307 €	18 %
Achat de matériel	2 493 €	
TOTAL	121 660 €	

PRODUITS

Région Languedoc-Roussillon	100 000 €	82 %
Département du Gard	12 500 €	10 %
Contributions volontaires	7 000 €	8 %
Fonds propres CEN L-R (Autofinancement)	2 160 €	
Etat (DREAL L-R)	0 €	0 %
TOTAL	121 660 €	

Abréviations utilisées

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

ASN : Association Spéléologique Nîmoine

B.E : Bureau d'études

BTS GPN : Brevet de Technicien Supérieur, Gestion et Protection de la Nature

CEFE-CNRS: Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique.

CEN L-R: Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

CG30 : Conseil Général du Gard

COGARD : Centre Ornithologique du Gard

CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique

FDP 30 : Fédération départementale de pêche du Gard

ONCFS: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONEMA: Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONF : Office National des Forêts

SFO : Société Française d'Orchidophilie

SMAGE: Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SMGG: Syndicat Mixte des gorges du Gardon

IUT : Institut Universitaire Technologique



**Conservatoire d'espaces naturels
du Languedoc-Roussillon**

Parc Club du Millénaire, Bât.31
1025 avenue Henri Becquerel
34000 Montpellier
04.67.29.90.66
06.27.03.30.84
gardon@cenlr.org



Commune de Sanilhac-Sagriès

Commune de Sanilhac-Sagriès

Place de la Mairie
30700 Sanilhac-Sagriès
04.66.22.20.89

Programme d'action 2014 réalisé avec le soutien de:

